



welt
hunger
hilfe



CLIMATE PROOFING

Outil pour la prise en compte du changement climatique et de ses incidences sur les projets et les programmes de la Welthungerhilfe

MENTIONS LÉGALES

Editeur:

Deutsche Welthungerhilfe e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49 (0)228 2288-0
Fax +49 (0)228 2288-333
info@welthungerhilfe.de
www.welthungerhilfe.de

Responsable:

Robert Grassmann,
Chargé changement climatique et prévention des risques de catastrophe,
Unité Savoir Innovation Conseil (FG WIB)

Auteurs:

Dr. Christina Bollin, Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V. (DKKV)

Production:

Sandra Keller

Photos:

Kaufhold (p. 1), Botelli (p. 29), Bretz (p. 17), Knickriem (p. 21), Sasse (p. 61),
Sohdi (p. 69), Welthungerhilfe (p.65)

Status:

Avril 2011

Papier 100% recyclable

Copyright:

L'utilisation et la reproduction du texte sont tout à fait souhaitées lorsque la source et mentionnée.



L'Institut central allemand pour les affaires sociales (DZI) certifie depuis des années à la Welthungerhilfe par son cachet de contrôle des dons qu'elle utilise consciencieusement et avec efficacité les fonds qui lui sont confiés.



La Welthungerhilfe a été récompensée plusieurs fois pour la transparence de ses rapports d'activités et sa remarquable diffusion d'informations.



Les contenus de ce document expriment l'opinion de l'auteur qui ne correspondent pas nécessairement à celle du contractant, respectivement du bailleur de fonds.

AVANT PROPOS

L'une des principales missions de la Welthungerhilfe est d'aider les populations des pays en développement à maîtriser les situations d'urgence et à encourager les efforts qu'elles mènent en faveur d'un développement basé sur l'autodétermination. En même temps, la Welthungerhilfe aspire à obtenir des effets durables et à assurer le succès du développement. Il s'agit d'identifier à temps les risques possibles, et de les contrer.

Les changements climatiques et les événements météorologiques extrêmes ont une influence directe sur la disponibilité de l'eau et sur l'agriculture. Assurer durablement la sécurité alimentaire, c'est faire face aux défis du changement climatique. Ceci est tout aussi valable pour l'agriculture que pour la (re)construction d'infrastructures communales, comme les écoles et les ponts.

Les organisations non-gouvernementales sont d'importants acteurs de la coopération pour le développement. Cet état de fait est de mieux en mieux accepté, tant par les organismes publics de développement des pays industrialisés que par les gouvernements des pays du Sud. Nous sommes d'avis que les étroits contacts que les organisations non-gouvernementales entretiennent avec les communautés de base leur confèrent la capacité de traduire des corrélations complexes dans un langage accessible à tous et par des actions transférables. Ces organisations peuvent contribuer à intégrer les populations rurales dans les programmes publics de développement, de réduction de la pauvreté et d'adaptation au changement climatique, veiller à ce que les programmes publics soient axés sur les besoins des populations, et donner à ces dernières les moyens de participer activement aux programmes, et d'en bénéficier.

Le but premier de cette méthode de climate proofing est de fournir aux collaborateurs de la Welthungerhilfe et de ses (organismes) partenaires un outil leur permettant de définir des stratégies prometteuses d'adaptation au changement climatique lors de la planification des programmes régionaux et nationaux, et d'identifier des pistes d'action efficaces lors de la planification des projets. Le climate proofing fait partie intégrante de la méthode de gestion du cycle de projet axée sur les résultats utilisée par la Welthungerhilfe.

Mathias Mogge

Directeur Département Programmes

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Cette méthode de climate proofing a été développée avec l'appui du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Si elle a été créée en premier lieu pour les besoins de la Welthungerhilfe, elle tient néanmoins compte du savoir-faire d'autres organisations allemandes et internationales, et a été conçue afin d'être utilisée par d'autres ONG allemandes ou de servir de fondement à des démarches individuelles.

La Welthungerhilfe a confié l'élaboration du climate proofing au Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge (DKKV), Plateforme allemande pour la prévention des risques de catastrophes dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR). Pour élaborer cette approche, le DKKV a facilité, en tant que réseau et par l'intermédiaire de ses membres, les échanges pluridisciplinaires entre les organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui s'investissent tant sur le plan scientifique que pratique dans la prévention des catastrophes. Ceci a permis un ancrage des résultats du climate proofing dépassant largement le niveau des organisations et des institutions individuelles. La démarche a été discutée entre les divers acteurs dans le cadre de deux réunions interinstitutionnelles organisées à Bonn. Des observations et des suggestions complémentaires ont été échangées par écrit et dans le cadre d'entretiens téléphoniques.

Commentateurs: Karl-Otto Zentel (DKKV), Claudia Bach et Jörn Birkmann (United Nations University – Institute for Environmental and Human Security, UNU-EHS), Susanne Brienens (Deutscher Wetterdienst, DWD), Karin Fiege (Formation Post-Universitaire en Coopération Internationale, SLE), Thomas Hirsch (Brot für die Welt), Thorsten Klose (Deutsches Rotes Kreuz, DRK), Peter Rottach (Diakonie Katastrophenhilfe), Peter Runge (CARE), Anika Schroeder (Misereor), Michael Siebert (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), Annegret Thieken, Reimund Schwarze et Maria Mañez (Climate Service Center, CSC) ainsi que Winfried v. Urff (Comité d'experts de Welthungerhilfe).

En ce qui concerne la Welthungerhilfe, plusieurs agents travaillant au siège ou à l'étranger ainsi que des représentants de ses partenaires au Pérou, au Népal, en Inde et au Tadjikistan, ont participé à deux ateliers de validation et fait part de leurs commentaires par écrit. Il s'agit de : Mathias Mogge, Arturo Bellot, Philippe Dresrüsse, Jörg Heinrich, Silka Lange, Kirsten Lautenschläger, Juvenal Medina, Bärbel Mosebach, Doris Salazar, Joachim Schwarz, Carlos Steinmetz, Nivedita Varshneya et Jeannette Weller.

Organisations partenaires de la Welthungerhilfe ayant participé au projet:

- Asociación ARARIWA (Pérou): Victor Quispe, Yubriel Herrera, Yuri Romero, Jorge Almanza, Hector Quispe, Bruno Corazao, Yunilda Maldonado
- Centro Andino de Educación y Promoción José Maria Arguedas CADEP (Pérou): Clotilde Laime, Ryder Palma, Víctor Vargas, Francisco Lozano
- Centro de Estudios y Prevención de Desastres PREDES (Pérou): Gilberto Romero, Karin Kancha, Alfonso Diaz, Henry Silva, Herbert Rosas
- Programa de Adaptación al Cambio Climático PACC Cusco: Lenkiza Angulo
- Rural Reconstruction Nepal RRN (Népal): Ratna Karki, Sarba Raj Khadka, Madina Poudel
- District Administration Office of Charikot (Népal): Ramthan Larrichhane
- Forum for Rural Welfare and Agricultural Reform for Development FORWARD (Népal): Santosh Poudel
- Center for Environment Education CEE (Inde): Abdesh Gangwar, Prabhjot Sodhi (GEF/UNDP, CEE)
- People's Action for Development PAD (Inde): Mannar Mannan
- Azal (Tadjikistan): Sergej Nazarov, Behruz Miralibekov

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	7
1. Introduction	8
1.1 Objectifs	8
1.2 Contexte politique et institutionnel	9
1.3 Destinataires	10
1.4 Structure du document et conseils d'utilisation	10
2. La prise en compte du changement climatique dans l'élaboration des programmes régionaux et nationaux	12
3. Le climate proofing en tant que partie intégrante de la planification des projets	16
3.1 Intégration dans le cycle de projets de la Welthungerhilfe	16
3.2 Les étapes du climate proofing	18
3.3 Étape 1: Évaluation des risques	19
3.4 Étape 2: Identification des possibilités d'action	22
3.5 Étape 3: Priorisation des possibilités d'action et intégration dans la planification du projet	23
3.6 Remarques sur le déroulement du climate proofing	26
Informations complémentaires	
Module A Bases conceptuelles	28
Module B Points de repère	39
Module C Pertinence du climate proofing pour divers secteurs, efforts requis	59
Module D Outils pour le niveau villageois	69
Module E Bibliographie	86

ABRÉVIATIONS

ADPC	Asian Disaster Preparedness Center
BMZ	Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement, Allemagne)
CDEMA	Caribbean Disaster Emergency Management Agency
CE	Commission Européenne
CEPREDENAC	Centro de Coordinación para la Prevención de Desastres Naturales en América Central
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CORDEX	Coordinated Regional Climate Downscaling Experiment
CRED	Centre for Research on the Epidemiology of Disasters
CSC	Climate Service Center; Allemagne
DANIDA	Danish International Development Agency
DFID	Department for International Development (Royaume Uni)
DKKV	Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge, Allemagne
ECHO	Direction Générale de l'Aide humanitaire et de la Protection civile de la Commission Européenne
EMDAT	Emergency Events Database
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUD)
FG WIB	Groupe spécialisé Savoir Innovation Conseil (de Welthungerhilfe)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTZ/GIZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (depuis 2011 GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
IDS	Institute of Development Studies
IFRC	International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies
INGC	Instituto Nacional de Gestão de Calamidades (Mozambique)
IUCN	International Union for Conservation of Nature
LDC	Least Developed Countries – Pays les moins avancés
NORAD	Norwegian Agency for Development Cooperation
ONG	Organisation non-gouvernementale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OFDA	Office of U.S. Foreign Disaster Assistance
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
PANA	Programme d'Action National pour l'Adaptation
PIK	Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung, Allemagne
PPEW	Platform for the Promotion of Early Warning (UNISDR)
PRECIS	Providing Regional Climates for Impact Studies
REDD	Reducing Emission from Deforestation and Degradation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
UNISDR	United Nations International Strategy for Disaster Reduction (Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies)
UN-OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires

1

INTRODUCTION

1.1 Objectifs

Le changement climatique se manifeste d'ores et déjà en divers endroits de la planète, et ce sont avant tout les populations pauvres des pays en développement qui en subissent les effets négatifs : pénuries d'eau, élévation du niveau de la mer, précipitations extrêmes, tempêtes. Car le changement climatique accroît les problèmes existentiels auxquels ces populations sont de toute façon déjà confrontées, notamment dans le domaine de l'agriculture. Elles n'ont en outre aucun moyen de faire face à de nouveaux défis ou de tirer parti des rares évolutions positives.

La Welthungerhilfe aide les populations des pays en développement à garantir la sécurité alimentaire pour les familles, à sortir de la pauvreté et à se protéger face aux phénomènes naturels dangereux. Dans la majorité des régions d'intervention des projets de la Welthungerhilfe, le changement climatique aggrave la situation des populations et compromet les succès obtenus. Même si les incidences du changement climatique ne sont pas encore prévisibles dans le détail, la Welthungerhilfe relève le défi afin d'aider ces populations à améliorer durablement leurs conditions de vie, même dans des conditions climatiques changeantes. Ceci demande à la fois une capacité d'adaptation aux changements à long terme (p. ex. hausse des températures) et une meilleure résistance (résilience) à l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes (p. ex. fortes précipitations).

Une grande part des actions de la Welthungerhilfe, notamment dans le domaine de l'amélioration de l'infrastructure sociale, de la gestion durable des ressources, de la prévention des risques de catastrophes et du renforcement des structures de la société civile, constituent d'ores et déjà une contribution précieuse à l'adaptation au changement climatique. Mais à l'avenir, comment prendre en compte le changement climatique dans tous les projets de la Welthungerhilfe de manière aussi systématique et efficace que possible?

La méthode que nous nous proposons de décrire ici poursuit en premier lieu l'objectif suivant: Continuer à améliorer la qualité et la durabilité des projets dans divers secteurs de la coopération pour le développement, y compris la reconstruction axée sur le développement, grâce à la prise en compte systématique du changement climatique.

La méthode peut également contribuer à

- développer des propositions de projets spécifiquement axés sur l'adaptation au changement climatique et
- mettre en évidence la contribution des nouveaux projets à l'adaptation au changement climatique.

Ce dernier élément est particulièrement important si l'on veut répondre aux exigences croissantes des bailleurs de fonds publics, qui demandent des propositions de projets nouveaux en réponse aux risques climatiques.

1.2 Contexte politique et institutionnel

De nombreux organismes dans le monde ont déjà reconnu que le changement climatique doit être pris en compte de manière systématique dans les activités de la coopération pour le développement (CD). L'adaptation au changement climatique est de plus en plus souvent considérée comme un thème transversal, de même que les projets d'adaptation et d'atténuation font de plus en plus fréquemment l'objet de financements. Un grand nombre de documents consacrés aux questions conceptuelles et aux possibilités pratiques sont d'ores et déjà rédigés.

La prise en compte du changement climatique dans la coopération pour le développement fait apparaître un défi clé consistant à choisir, lors de la planification des projets, la stratégie d'adaptation adéquate en dépit de prévisions climatiques souvent vagues. Plusieurs organisations ont d'ores et déjà proposé d'élaborer un climate proofing. Conformément à la Stratégie allemande d'adaptation¹ et en accord avec ses partenaires européens et internationaux,² le BMZ a lui aussi reconnu la nécessité d'élaborer un outil de ce genre et publié une directive en 2009 dans ce sens à l'intention des organismes d'exécution de la coopération allemande.³ Il demande la réalisation d'un climate proofing afin que l'intégration systématique du changement climatique dans la planification et la mise en œuvre de tous les projets de la coopération allemande aide à réduire la vulnérabilité des populations vis-à-vis du changement climatique, mais aussi à améliorer la viabilité des investissements en faveur du développement ainsi que la durabilité des succès. La directive du BMZ tient également compte des aspects suivants: intégration du changement climatique dans les concepts sectoriels, réduction, dans la mesure du possible, des émissions de gaz à effet de serre (emission saving), sensibilisation et formation continue du personnel de la coopération allemande dans le domaine du changement climatique.

La Welthungerhilfe relève elle aussi les défis induits par le changement climatique dans ses pays partenaires et ses projets de développement. Le fondement de son approche est son document de stratégie adopté en février 2010, intitulé Le changement climatique. Recommandations à l'intention de la Welthungerhilfe.⁴ Ce document préconise d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans tous les programmes régionaux et nationaux à venir et selon les besoins, dans la mise en œuvre des projets (adaptation). Le document fait également ressortir la contribution potentielle de cette démarche à la réduction des émissions et partant, à l'atténuation (mitigation).

Parallèlement à la prise en compte de l'adaptation au changement climatique en tant que thème transversal, il faut également concevoir des projets spécifiquement axés sur l'adaptation et sur l'atténuation. On pourra, dans ce cas, avoir recours aux nouveaux modèles de financement de l'adaptation au changement climatique et de services environnementaux.

¹ Deutsche Anpassungsstrategie an den Klimawandel (17.12.2008).

² Commission Européenne (2009) Adaptation au changement climatique : vers un cadre d'action européen. Livre Blanc. Bruxelles; OCDE (2009) Adaptation au changement climatique et développement: Document d'orientation. Paris.

³ BMZ (2009) Leitlinie für Klimaprüfung in der Entwicklungszusammenarbeit. 10.07.2009. Voir également BMZ (2009) Strategie zur Anpassung der Entwicklungsländer an den Klimawandel, ébauche de juillet 2009.

⁴ Welthungerhilfe (2010) Document de stratégie Un défi: le changement climatique. Recommandations à l'intention de la Welthungerhilfe. Bonn.

1

Dans ce contexte, la Welthungerhilfe a décidé de développer un modèle de climate proofing adapté à sa propre méthode de travail et à ses priorités en matière de contenus. L'approche a été financée par le BMZ et tient compte des initiatives et des expériences déjà réalisées en Allemagne et à l'étranger. Bien qu'axée sur les besoins de la Welthungerhilfe, elle est conçue de manière à être utilisée par d'autres organisations non-gouvernementales allemandes, qui pourront l'adapter à leurs propres besoins. Le document a été soumis aux commentaires d'un certain nombre d'experts allemands de la Welthungerhilfe, du Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge (DKKV) – scientifiques et praticiens – et de spécialistes d'autres organisations allemandes; il a été testé dans le cadre de deux ateliers avec des représentants de la Welthungerhilfe et de ses organisations partenaires au Népal et au Pérou. La version actuelle de la méthode peut être réadaptée en fonction des résultats des premières applications, des exemples de cas pourront y être ajoutés.

1.3 Destinataires

Les principaux destinataires de ce document sont les membres du personnel, les organisations partenaires et les experts à court terme de la Welthungerhilfe participant à l'élaboration des programmes régionaux et nationaux ainsi qu'à la planification de nouveaux projets. Le but est de les aider à faire une évaluation efficiente de l'incidence du changement climatique sur les activités et sur la zone d'intervention du projet, et d'en tenir compte de manière appropriée.

Cette méthode sert également d'orientation aux agents de la Welthungerhilfe chargés de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets, mais aussi aux responsables de la définition des politiques sectorielles dans les domaines directement liés au changement climatique (p. ex. sécurité alimentaire, reconstruction). La méthode sera également d'une grande utilité pour les consultants externes impliqués dans la planification, la mise en œuvre ou l'évaluation de projets, qui doivent connaître les exigences de la Welthungerhilfe en matière d'adaptation au changement climatique.

Pour finir, ce document s'adresse indirectement aux bailleurs de fonds de la Welthungerhilfe et aux personnes intéressées, qui pourront se faire une idée de l'approche élaborée par cet organisme pour répondre aux enjeux du changement climatique. La méthode peut être utilisée par d'autres organisations non-gouvernementales, qui l'adapteront si nécessaire à leurs besoins.

1.4 Structure du document et conseils d'utilisation

Lorsqu'un membre du personnel ou un partenaire doit élaborer un programme régional ou national, ou bien encore planifier un nouveau projet tout en tenant compte du changement climatique, il doit se poser six questions fondamentales:

- Comment savons-nous si et dans quelle mesure le changement climatique a une incidence sur notre région, notre pays ou la zone d'intervention de notre projet?
- De quel ordre est l'inexactitude des prévisions climatiques, comment dois-je la gérer?
- Comment fonctionne le climate proofing, comment l'intégrer dans mon processus de planification?
- Qui est-ce que j'implique dans le climate proofing?

- Quels sont les efforts requis par le climate proofing?
- Comment puis-je identifier les stratégies d'adaptation nécessaires et optimales pour mon programme ou mon projet?

Toutes ces questions sont élucidées dans la description de la méthode du climate proofing. Dans la partie principale, la démarche de prise en compte du changement climatique fait une distinction selon qu'il s'agit de programmes régionaux ou nationaux (chapitre 2) ou de projets individuels (chapitre 3). Ces deux chapitres étant indépendants l'un de l'autre, le lecteur peut lire s'il en a besoin le chapitre 2 ou bien passer directement au chapitre 3.

Des informations complémentaires regroupées en cinq modules ont été ajoutées au document. Le lecteur peut avoir recours à ces modules indépendamment les uns des autres s'il en éprouve l'intérêt ou le besoin. Le module A est consacré à l'explication des termes utilisés (p. ex. sensibilité, risque) et à leur signification pour le climate proofing. Le module B propose des points de repère permettant d'évaluer les risques et les chances dans une zone précise, et d'identifier des possibilités d'adaptation et d'atténuation. Le module C examine l'importance que revêt le climate proofing pour des projets de divers secteurs et donne des indications sur l'investissement en temps et en ressources. Le module D décrit un certain nombre d'outils particulièrement utiles pour évaluer les risques au niveau villageois. Le module E enfin, regroupe les méthodes, les ouvrages et les sites Internet ayant servi à élaborer le climate proofing, et susceptibles de présenter un intérêt supplémentaire.

Module A Bases conceptuelles

- A.1** Les déterminants du risque climatique
- A.2** L'adaptation au changement climatique
- A.3** Glossaire

Module B Points de repère

- B.1** Besoins en information et sources relatives à l'adaptation au changement climatique
- B.2** Les incidences du changement climatique
- B.3** Analyse de la sensibilité et possibilités d'adaptation, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources et de l'infrastructure de base
- B.4** Mesures d'atténuation possibles (mitigation)
- B.5** Critères pour la priorisation des possibilités d'action

Module C Pertinence du climate proofing pour divers secteurs, efforts requis

- C.1** Pertinence variable selon les secteurs
- C.2** Examen préliminaire permettant d'évaluer la pertinence du climate proofing pour un projet, efforts requis
- C.3** Proposition de programme pour un atelier de climate proofing

Module D Outils pour le niveau villageois

Module E Bibliographie

- E.1** Références
- E.2** Sites Internet

LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Afin que l'appui de la Welthungerhilfe soit aussi efficient et cohérent que possible, des objectifs principaux et des priorités sont définis pour chaque programme régional et national. En général, les programmes sont conçus sur quatre ans et servent ensuite de fondement soit pour poursuivre certains projets dans la région ou le pays, soit pour en concevoir de nouveaux. Il est donc important qu'ils indiquent s'il est nécessaire ou possible de prendre en compte le changement climatique.

L'élaboration des programmes régionaux et nationaux n'exige pas encore de climate proofing détaillé. À ce stade, il faut néanmoins apporter des réponses aux questions de fond et les intégrer dans le programme. Dans ce cas, l'accent doit être mis sur: l'estimation des effets prévisibles du changement climatique dans la région ou le pays, l'évaluation de l'importance qu'ils revêtent pour les activités de la Welthungerhilfe, et les premières déductions pour le portefeuille sectoriel et les projets individuels (Rand: Verweis Modul B). Au tableau 1, les questions les plus importantes sont formulées puis reliées aux chapitres du format d'élaboration des programmes régionaux et nationaux de la Welthungerhilfe dans lesquels les informations doivent être intégrées. Dans un premier temps, on répondra séparément aux questions relatives aux risques, aux chances et aux potentiels d'atténuation afin d'identifier aussi les potentiels d'atténuation dans les pays qui seront peu affectés par le changement climatique.

Tableau 1: Prise en compte du changement climatique dans les programmes régionaux et nationaux

Question	Chapitre du format des programmes régionaux et nationaux
Le changement climatique a-t-il déjà des incidences sur la région ou le pays? Des effets sont-ils attendus pour les prochaines années? Si oui, lesquels? Représentent-ils un danger ou plutôt une chance pour les populations?	Chapitre 1.2 (Conditions générales)
Y a-t-il des potentiels permettant d'atténuer les effets? Si oui, lesquels?	Chapitre 1.2 (Conditions générales)
Quels groupes de population, quels secteurs et quels biens associés aux activités de la Welthungerhilfe vont être touchés par les effets négatifs du changement climatique? Les degrés de risque sont-ils élevés, moyens ou faibles?	Chapitre 1.3 (Risques)
Le succès des activités de développement réalisées par la Welthungerhilfe est-il compromis par les conséquences éventuelles du changement climatique?	Chapitre 1.3 (Risques)
Quelle est la politique gouvernementale en matière de changement climatique (p. ex. PANA)?	Chapitre 2.1 (Objectifs de développement du gouvernement)
Comment les autres grands acteurs nationaux et internationaux (bailleurs de fonds, ONG etc.) prennent-ils en compte le changement climatique dans leurs politiques d'appui?	Chapitre 2.2 à 2.4 (Initiatives d'autres acteurs nationaux et internationaux)

Question	Chapitre du format des programmes régionaux et nationaux
La Welthungerhilfe a-t-elle déjà de l'expérience en matière de changement climatique dans la région ou le pays? Si oui, laquelle?	Chapitre 3.2 (Expériences des dernières années)
Quelles conclusions la Welthungerhilfe devrait-elle en tirer pour définir les objectifs et les priorités de ses activités dans les pays où se déroulent ses programmes ?	Chapitre 4.1 à 4.5 (Engagement futur)

À partir de ces éléments, on peut ensuite déduire s'il est judicieux ou nécessaire de tenir compte du changement climatique dans les projets de la Welthungerhilfe. Ces éléments peuvent de même donner des idées de projets spécifiquement axés sur l'adaptation au changement climatique ou sur l'atténuation.

Les programmes régionaux et nationaux sont établis par les membres des bureaux régionaux respectifs. En ce qui concerne la réalisation du climate proofing dans le cadre de l'élaboration des programmes, il est conseillé:

- de réaliser autant que possible soi-même ou tout au moins d'accompagner le proofing au sein de l'équipe régionale ou nationale de la Welthungerhilfe, afin de renforcer la prise de conscience et le savoir-faire nécessaires pour la conception des projets. Mais en fin de compte, c'est de la constellation du personnel et de la complexité des effets présumés du changement climatique sur place que dépend la décision de confier ou non à un partenaire, à des experts ou à des instituts spécialisés, la collecte des informations disponibles sur le changement climatique, les politiques et les initiatives locales;
- d'impliquer autant que possible les partenaires nationaux qui souvent, perçoivent déjà si et de quelle manière le changement climatique se manifeste dans les zones prioritaires de la Welthungerhilfe (p. ex. évolution du comportement des précipitations); la qualité des documents scientifiques sur les effets du changement climatique étant très variable, il peut s'avérer utile d'avoir recours à un expert régional ou national spécialisé dans le domaine du changement climatique. La participation de partenaires nationaux peut permettre d'obtenir des informations importantes sur les microclimats et leurs effets concrets pour l'être humain;
- d'utiliser le climate proofing pour la sensibilisation. Le fait de consacrer un atelier à un débat sur les questions ci-dessus contribue non seulement à la collecte et à la validation des informations, mais aussi à la sensibilisation. Les destinataires sont les cadres des organisations partenaires, mais également les décideurs politiques et les interlocuteurs dans les ministères et les administrations communales. Ceci est un élément important qui facilite l'acceptation et la prise en compte du changement climatique dans les projets en cours et les nouveaux projets;
- de désigner un responsable climat au sein de l'équipe régionale ou nationale: dans certains bureaux régionaux ou nationaux, il peut s'avérer utile de confier le domaine «changement climatique» à un membre. La mission de celui-ci consisterait par exemple à (a) entretenir les contacts avec les institutions spécialisées régionales ou nationales et mettre à jour les informations sur le changement climatique, (b) donner des conseils sur le climate proofing lors de la préparation de nouveaux projets sur le changement climatique et (c) assurer l'échange d'informations et d'expériences avec le chargé climat au sein de l'Unité Savoir Innovation Conseil (FG WIB) de Welthungerhilfe.

Exemple: programme national au Népal

(Version provisoire, le programme national n'étant pas encore terminé)

Chapitre 1.2 (Conditions générales)

Il existe au Népal des conditions climatiques très diverses pour lesquelles les effets du changement climatique n'ont pas encore été étudiés en détail. En même temps, le changement climatique se fait d'ores et déjà nettement ressentir : de nombreuses vallées sont menacées par la fonte des glaciers et le débordement des lacs glaciaires. La fonte du permagel augmente. L'érosion et les glissements de terrain accélèrent la destruction des paysages. À moyen terme, l'approvisionnement en eau des régions situées à plus basse altitude mais aussi de fleuves comme le Gange, l'Indus et le Brahmapoutre qui sont vitaux pour l'Inde et le Pakistan, est menacée étant donné que ces zones sont alimentées à 80% par les glaciers de l'Himalaya. La fonte des glaciers entraîne une extension de la surface des glaciers suite à leur perte de poids (isostasie) ainsi qu'une augmentation de l'activité sismique des montagnes et avec elle, du risque de tremblements de terre. Le mécanisme des moussons s'altère également et menace la sécurité alimentaire en raison de périodes de sécheresse plus longues et de précipitations extrêmes. Au cours des dix dernières années, les précipitations annuelles ont changé à un point tel que les paysans ne savent plus quels produits cultiver ni le moment auquel ils doivent commencer les semailles. On s'attend à ce que la variabilité des pluies de mousson continue à s'accroître.

Le Népal contribue dans une proportion extrêmement minime aux émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre restreint, des possibilités d'atténuation se présentent néanmoins, par exemple dans la sylviculture et l'agriculture (encourager le reboisement, éviter le déboisement).

Chapitre 1.3 Risques

Jusqu'à présent, ce sont surtout les petits paysans des montagnes qui sont touchés par les effets du changement climatique. Le changement de comportement des précipitations menace les récoltes. À moyen terme, ces petits paysans et de grandes parts de population sont menacés par des pénuries d'eau. De surcroît, les catastrophes naturelles se sont multipliées au cours des dernières années (inondations, tremblements de terre, glissements de terrain, sécheresses et incendies), qui détruisent de plus en plus de personnes, de maisons et de biens de production. Les populations qui vivent en dessous des glaciers sont menacées par les crues soudaines des lacs glaciaires. De manière générale, ces événements menacent la sécurité alimentaire et le développement durable dans les zones d'activité de la Welthungerhilfe. L'intensification de la prévention des risques de catastrophes au niveau communautaire et l'adaptation locale au changement climatique gagnent par conséquent en importance.

Chapitre 2.1 (Objectifs de développement du gouvernement)

Le gouvernement prend le changement climatique très au sérieux: d'un côté, le Népal déploie des efforts pour promouvoir les énergies renouvelables et mettre en place des programmes de reboisement (REDD). De l'autre, le ministère de l'Environnement, des Sciences et de la Technologie a approuvé en novembre 2010 le Programme d'Action national pour l'Adaptation (PANA) dans le cadre de la Convention Cadre sur le changement climatique, le but étant d'entériner des mesures d'urgence indispensables pour l'adaptation au changement climatique. L'accent est mis sur les mesures d'adaptation locales dans l'agriculture et la sylviculture.

Chapitre 2.2 à 2.4 (Initiatives d'autres acteurs nationaux et internationaux)

Divers bailleurs de fonds appuient les efforts investis par le Népal dans la conception et la mise en œuvre du PANA, de même que dans les questions environnementales associées au changement climatique: notamment PNUD/FEM, DFID, DANIDA, NORAD.

Chapitre 3.2 (Expériences des dernières années)

Les projets de la Welthungerhilfe sont axés sur le rapport entre le changement climatique et la sécurité alimentaire. La promotion de l'utilisation responsable des terres (diversification des produits agricoles et sylvicoles, développement de systèmes d'agroforesterie) permet de réduire les émissions de dioxyde de carbone dues à l'érosion et au déboisement. Les paysans cultivent des légumes, des fruits et des plantes fourragères qui poussent en hiver, saison pendant laquelle les terres seraient normalement en friche. Ceci permet d'améliorer l'approvisionnement alimentaire et les revenus des ménages. En même temps, les terres sont plus résistantes aux glissements de terrain et aux coulées de boue, les sols emmagasinent plus de carbone. Les groupes forestiers communautaires reçoivent des appuis destinés à éviter la surexploitation des forêts et la déforestation illégale. Pour protéger les forêts, les technologies de basse consommation d'énergie (biobriques, poêles à faible consommation) sont promues. Ceci permet de préserver les réservoirs naturels de carbone et de créer des sources de revenus nouvelles

Chapitre 4.1 à 4.5 (engagement futur).

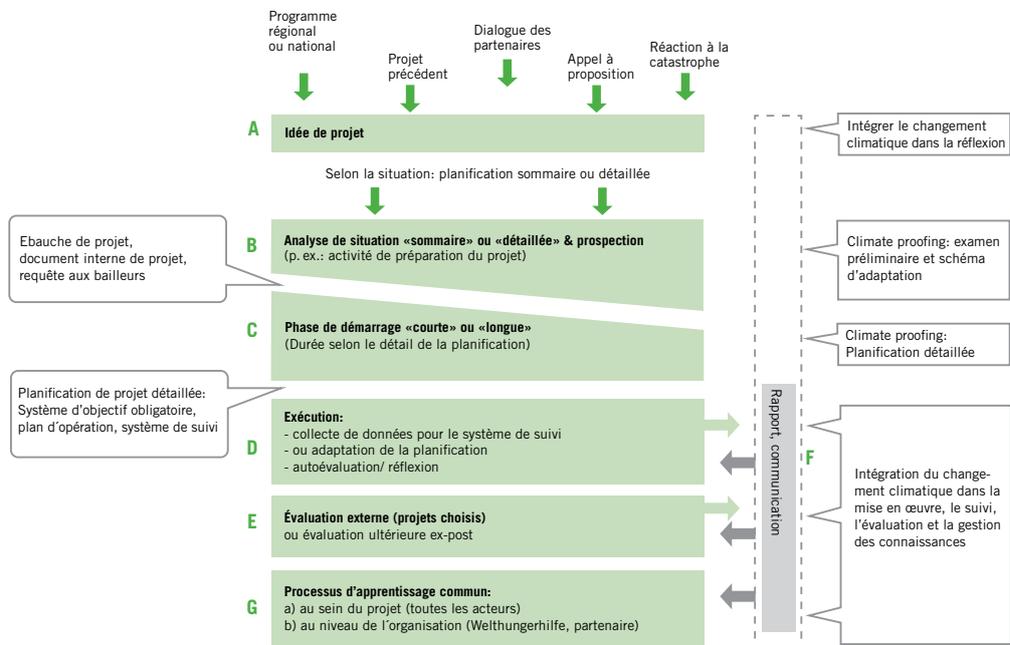
Lors de la planification de nouveaux projets, on examinera dans chaque cas les effets sur la zone concrète d'intervention du projet, et on réalisera un climate proofing. On portera plus spécialement l'attention sur : (a) les besoins d'adaptation aux changements de comportement des précipitations dans l'agriculture, (b) les besoins de mesures de prévention des catastrophes en ce qui concerne les inondations et les glissements de terrain, et (c) les éventuelles contributions à l'atténuation dans l'agriculture et la sylviculture (voir 3.2).

LE CLIMATE PROOFING EN TANT QUE PARTIE INTÉGRANTE DE LA PLANIFICATION DES PROJETS

3.1 Intégration dans le cycle de projet de la Welthungerhilfe

Si l'on veut réagir de manière adéquate aux effets attendus du changement climatique dans le cadre d'un projet, il faut tenir compte de ces effets dès le début. Si l'idée de projet (A) fait mention du changement climatique, c'est déjà un atout. Néanmoins, sa prise en compte systématique dans la planification est décisive. Le climate proofing fait par conséquent partie intégrante du processus de planification des projets. La Welthungerhilfe fait la distinction entre planification préliminaire (B) et planification détaillée (C).

Figure 1: Le cycle de projet de la Welthungerhilfe⁵



Il faudra tenir compte des remarques suivantes:

1. Le déroulement de la planification du projet peut varier considérablement en fonction de l'initiateur du projet (partenaire, bureau régional, bailleur de fonds) et des conditions générales (durée p.ex.). Afin que le climate proofing ne soit pas considéré comme une tâche supplémentaire isolée mais comme un volet enrichissant du processus de planification, il doit être adapté aux démarches respectives aussi bien en termes de profondeur que d'efforts requis, et pris en compte de manière adéquate dans chacune des étapes. Dans ce contexte, on veillera alors à ce qu'il soit intégré aussi bien dans la planification préliminaire que dans la planification détaillée.

⁵ Ce schéma a été extrait du Guide de la Welthungerhilfe (2008): Orientation vers la réalisation et l'impact. Voir également Partie I page 10.

2. Étant donné que le changement climatique est encore un thème difficile à cerner pour de nombreuses parties prenantes, le climate proofing peut s'avérer un outil idéal de sensibilisation et de transmission des connaissances dans le cadre de l'analyse et de la planification. La participation de représentants du groupe cible, de partenaires et de décideurs politiques à l'analyse et à la planification est une bonne occasion de les sensibiliser aux risques, aux potentiels et aux possibilités d'action, et de créer de la sorte une base solide pour la mise en œuvre ultérieure.
3. Afin d'obtenir des résultats aussi fondés et pertinents que possible, on combinera les connaissances traditionnelles et locales avec les savoir-faire nationaux et scientifiques (→ **Module D**).



Les connaissances traditionnelles et les savoirs locaux sont indispensables pour élaborer une stratégie d'adaptation optimale, car

- les évolutions et les effets concrets du changement climatique ne peuvent être observés que sur place,
- les populations ressentent les changements et connaissent souvent des stratégies d'adaptation traditionnelles,
- ils aident à comprendre l'interaction entre le changement climatique et les processus de développement, et à identifier les forces disponibles sur lesquelles pourra se fonder l'adaptation.

Les savoirs traditionnels du groupe cible interviennent surtout lorsque le changement climatique aggrave des problèmes connus (p. ex. pénuries d'eau). Ils ont moins d'impact lorsque les gens sont confrontés à des phénomènes nouveaux qu'ils ne savent pas encore gérer (p. ex. sécheresses dans les zones tropicales et subtropicales). Il revient en outre aux scientifiques et aux institutions publiques d'intégrer les expériences, les potentiels et les besoins d'adaptation locaux dans un cadre plus général, de faire des prévisions sur l'évolution du climat et de proposer des stratégies d'adaptation nouvelles et plus complètes.

Les mesures d'adaptation ou d'atténuation priorisées dans le cadre de la planification sont intégrées dans la stratégie du projet et concrétisées en conséquence pendant la mise en œuvre (D). En tant que partie intégrante de la planification du projet, ces mesures sont également prises en compte dans le suivi et au besoin, dans l'évaluation (E). Les expériences sont intégrées dans le processus d'apprentissage de la Welthungerhilfe (G) au niveau interne des projets et au niveau transnational.

3.2 Les étapes du climate proofing

Le climate proofing se compose de trois étapes, que tous les processus de planification doivent traverser et qui se résument de la manière suivante:

1. Évaluation des risques: des informations sur les incidences du changement climatique, sur les groupes de populations concernés, leurs facteurs de sensibilité et les pertes et dommages potentiels, sont collectées et évaluées.
2. Possibilités d'action: les possibilités de prévenir les risques (adaptation) sont identifiées et discutées.
3. Priorisation: les possibilités d'action sont étudiées à l'aide de critères prédéfinis, les conséquences pour la conception du projet en sont tirées.

Figure 2: Résumé des étapes du climate proofing

1ère ÉTAPE: ÉVALUATION DES RISQUES				2ème ÉTAPE: POSSI- BILITÉS	3ème ÉTAPE: PRIORISATION	
Identifier les effets du changement climatique: A. Aléas: élévation du niveau de la mer, fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes B: Chances: pluies plus abondantes dans les régions sèches	Identifier les groupes de population et les biens concernés, tels l'infrastructure, l'agriculture etc.	Identifier les raisons de la sensibilité de ces groupes et de ces biens p.ex. pauvreté, constructions précaires, manque d'information sur le climat, y compris les forces	Description du risque, p.ex. pertes humaines ou de récoltes, évaluation du risque (élevé, moyen, faible)	Identification des possibilités d'action pour A. L'adaptation: p. ex. alerte précoce, protection des ressources, utilisation de cultures résistantes à la sécheresse, consolidation des pentes B: Contributions à l'atténuation: p. ex. préservation des puits de CO ₂ grâce à la gestion des aires protégées	Évaluation des possibilités d'action selon: efficacité, faisabilité, durabilité, rentabilité, etc., et priorisation	Intégration dans la planification du projet, p. ex. indicateurs

L'analyse des risques climatiques et les mesures de réduction des risques occupent une place primordiale dans le climate proofing ; néanmoins, l'identification et l'évaluation des possibilités d'action devront également tenir compte des effets positifs du changement climatique (chances), ainsi que du potentiel d'atténuation (mitigation). Ces trois étapes seront expliquées ci-dessous en détail.

3.3 Étape 1: Évaluation des risques

La première étape du climate proofing consiste à évaluer les risques. C'est sur elle que se fondent plus tard l'identification (étape 2) et la priorisation (étape 3) des possibilités d'action, qui seront ensuite mises en œuvre dans le cadre du projet.

L'évaluation des risques comprend quatre sous-aspects qui se succèdent les uns les autres, doivent faire l'objet d'une discussion et être examinés de manière cohérente (→ **Module A**):

1. Les effets du changement climatique déjà ressentis ou attendus dans la zone d'intervention du projet,
2. les groupes de population, les infrastructures et autres ressources touchées par les effets,
3. les facteurs de sensibilité et les forces de ces groupes et de ces biens, et
4. la description et l'évaluation du risque de subir des pertes et des dommages en raison du changement climatique, identifié aux points 1 à 3.

Le mieux est de procéder à l'évaluation des risques dans le cadre d'une discussion de groupe approfondie à l'aide du tableau suivant:

Tableau 2: Format «Évaluation des risques» avec questions directrices

Évaluation des risques			
Incidences du changement climatique	Groupes de population et biens concernés	Principaux facteurs de sensibilité et forces	Risques (description et évaluation)
Le changement climatique a-t-il déjà des incidences sur la zone d'intervention du projet? Des effets sont-ils attendus pour les prochaines décennies? Si oui, lesquels? Sont-ils synonymes de dangers ou plutôt de chances?	Dans la zone d'intervention du projet, des groupes de population et des biens importants sont-ils touchés par les effets négatifs? Le groupe cible pourrait-il tirer parti d'effets positifs? Si oui, qui et comment ?	Quelles sont les raisons pour lesquelles les groupes de population et les biens concernés devront vraisemblablement subir des dommages ou des pertes en raison du changement climatique; pourquoi ne pourront-ils pas tirer parti d'effets positifs? Quelles forces et quelles ressources peuvent contribuer à la réduction des risques ou à l'adaptation au changement climatique?	Quels dommages et quelles pertes devront subir les groupes de population et les biens en raison du changement climatique? Le niveau de risque est-il «élevé», «moyen» ou «faible»? Parmi les risques identifiés, lesquels ont une incidence sur le succès et la durabilité du projet ? Pour le groupe cible et/ou pour le succès du projet, les chances de tirer parti d'effets positifs sont-elles réalistes?

Colonne 1: Incidences du changement climatique: (→ Module A+B)

Les incidences possibles du changement climatique sur la zone d'intervention du projet doivent constituer le point de départ de la réflexion. Elles peuvent devenir visibles à court ou long terme, présenter pour la société des dangers mais aussi, dans certains cas, des avantages. Les principales incidences du changement climatique sont les suivantes:

- Événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, de plus en plus forts, voire nouveaux,
- évolution du comportement des précipitations: elles sont généralement plus faibles et plus irrégulières, mais peuvent aussi devenir plus abondantes dans certaines régions,
- élévation du niveau de la mer,
- hausse de la température de l'air et de l'eau.

Outre la nature des effets du changement climatique sur la zone d'intervention du projet, on devra considérer les aspects suivants:

- Étendue géographique potentielle: la zone d'intervention du projet est-elle touchée dans sa totalité ou seulement en partie?
- Incidences indirectes: la hausse des températures, p. ex., fait-elle fondre les glaciers dans un pays voisin au risque de provoquer des crues dans la zone d'intervention du projet et à moyen terme, d'entraîner des pénuries d'eau?
- Probabilité que l'événement se produise: p. ex., à l'avenir, avec quelle fréquence est-il probable que des cyclones se déclenchent dans la zone d'intervention du projet?
- Amplitude du changement: p. ex., dans quelle proportion le niveau de la mer va-t-il s'élever?

Colonnes 2+3 – Groupes de population et biens concernés, facteurs de sensibilité et forces (→ Module A+B)

L'identification des incidences probables du changement climatique sur la zone d'intervention du projet est suivie d'une analyse visant à savoir qui ou ce qui va être touché, et pourquoi. Partant de l'idée de projet, on devra plus particulièrement chercher à savoir si le groupe cible (p. ex. petits paysans, enfants et jeunes défavorisés) sera affecté par le changement climatique ou s'il pourra au contraire en tirer parti. Outre les groupes de population, on cherchera également à savoir quels biens indispensables pour le succès du projet (ressources en eau, routes, infrastructure sociale) sont susceptibles d'être touchés. Au cas où l'on s'attend à des incidences négatives sur les groupes de population ou sur les biens (p. ex. mort, destructions, pertes économiques), il est important de s'interroger sur les causes de la vulnérabilité de ces personnes et de ces biens. Ces causes peuvent être d'origines différentes et dues à des caractéristiques physiques, à des structures socioculturelles, à des conditions économiques ou à des environnements politiques et institutionnels. L'analyse de la sensibilité permet de définir des points de repère décisifs pour la prévention des risques et pour l'adaptation au changement climatique. Il ne s'agit pas uniquement de rechercher les faiblesses, mais aussi les ressources et les capacités disponibles (p. ex. capital humain et naturel, infrastructure, savoir-faire traditionnel), autrement dit les forces pouvant être mises à contribution pour prévenir les risques et s'adapter.



Les femmes des pays en développement sont considérées comme étant plus sensibles que les hommes aux incidences du changement climatique; elles ont des capacités d'adaptation plus réduites étant donné :

- qu'elles sont plus souvent pauvres,
- qu'elles exécutent plus souvent des travaux agricoles dépendant des conditions météorologiques et des ressources naturelles,
- qu'elles ont un moins bon accès à la terre, aux nouvelles technologies, aux crédits etc.,
- qu'elles ont un moins bon accès à l'éducation et à l'information et
- qu'elles ont peu d'influence sur les processus sociaux.

Les foyers dirigés par des femmes sont par conséquent particulièrement vulnérables.

Colonne 4: Description et évaluation des risques

Dans la colonne 4, on décrira enfin de manière aussi concrète que possible le risque qu'encourent les groupes de population et les biens de subir des pertes et des dommages en raison du changement climatique. On évaluera également s'il s'agit d'un risque « élevé », « moyen » ou « faible ». Ceci aidera par la suite à identifier et à prioriser les possibilités d'action pour le projet. Il suffit généralement de faire une évaluation brève et concise du niveau de risque (ce dernier sera indiqué entre guillemets, souligné, etc.). Dans les situations complexes qui présentent plusieurs risques plus difficiles à évaluer, les risques seront exposés en détail dans une cinquième colonne. Les critères d'évaluation seront par exemple les suivants :

- nombre de personnes concernées,
- probabilité de subir des dommages et des pertes,
- importance du risque pour l'atteinte de l'objectif du projet.

Tableau 3: Exemple d'évaluation des risques (extrait de Sunderbarns, Inde)⁶

Évaluation des risques			
Incidences du changement climatique	Groupes de population et biens concernés	Principaux facteurs de sensibilité et forces	Risques (description et évaluation)
Le niveau de la mer augmente de 1,3 mm/an	Habitants des îles (homogènes)	Écosystème fragile, dégradation de l'environnement	Insécurité alimentaire / nutritionnelle (élevé)
Les cyclones sont plus fréquents et plus violents	Pêcheurs/pêcheuses	Pauvreté (faible capacité de charge/de réaction)	Pertes : vies humaines/bétail/flore/faune/biens (élevé)
	Agriculteurs		
Le mécanisme des moussons est perturbé	Biodiversité Flore/Faune	Éloignement et faible gouvernance	Perturbation des schémas de cultures (élevé)
Les conditions météorologiques deviennent extrêmes	Digues	Manque d'alternatives en matière de sources de revenus	Rupture des digues (élevé)
Le débit des rivières est irrégulier	Infrastructure	Faible niveau de développement humain (santé/maladies)	Salinisation des sols et de l'eau (élevé)
	Champs et étangs	Forces: compétences traditionnelles (réparation des digues), variété des récoltes et de la pêche, capacité de résilience/d'adaptation)	Migrations liées au stress (élevé)
			Multiplication et apparition de maladies nouvelles (moyen) (êtres humains, animaux)
			La présence de « réfugiés climatiques » entraîne des conflits (faible)

3.4 Étape 2: Identification des possibilités d'action

Après avoir évalué les risques, on identifiera les possibilités d'action. Il s'agit en l'occurrence des possibilités d'améliorer la capacité de résistance (résilience) et d'adaptation du groupe cible afin qu'il soit en mesure de réduire les risques d'incidences négatives mais aussi, le cas échéant, tirer parti des conditions climatiques nouvelles. Dans ce contexte, on fera des propositions visant à garantir la durabilité des investissements prévus et des effets attendus du projet dans des conditions climatiques nouvelles.

Étant donné que les pays en développement ont jusqu'à présent, peu contribué au changement climatique mais qu'ils ce sont eux les plus durement touchés par ses effets, la Welthungerhilfe a choisi d'axer ses activités dans ses pays partenaires sur l'adaptation au changement climatique. Certains projets recèlent néanmoins des potentiels qui permettent de contribuer à l'atténuation grâce à la réduction des émissions (→ **Module A+B**).

Les possibilités d'action ne sont pas automatiquement des activités supplémentaires!

Il peut également s'avérer judicieux de modifier la stratégie d'ensemble du projet en lui ajoutant des critères qualitatifs (par exemple: résistance aux cyclones pour la construction de bâtiments scolaires)

⁶ Cet exemple est extrait du second atelier de validation du climate proofing organisé en février 2011 au Népal. Le tableau a été élaboré à l'aide d'un projet en cours de réalisation.

Les possibilités d'action doivent être décrites de manière aussi concrète que possible et axées sur les principaux risques ou les principales chances évaluées en amont. Ceci facilitera l'identification et la priorisation de possibilités d'action appropriées, et permettra par conséquent d'accorder une priorité accrue aux résultats et d'augmenter l'efficacité du climate proofing.

Tableau 4: Format «Identification des possibilités d'action à partir de l'évaluation des risques», avec questions directrices

Évaluation des risques (Étape 1)				Possibilités d'action pour l'adaptation (et le cas échéant, pour l'atténuation)
Incidences du changement climatique	Groupes de population et biens concernés	Principaux facteurs de sensibilité et forces	Risques (description et évaluation)	
				Quelles mesures permettent de réduire les risques climatiques considérés comme les plus menaçants? Quelles mesures permettent de tirer parti des avantages que présente le changement climatique ? Peut-on intégrer de manière judicieuse des mesures d'atténuation dans le projet?

3.5 Étape 3: Priorisation des possibilités d'action et intégration dans la planification du projet

Après avoir défini les possibilités d'action pour l'adaptation et l'atténuation, il faut encore s'interroger sur leur adéquation pour le projet planifié. Si l'on a retenu plusieurs alternatives ou un très grand nombre de mesures, il faut prioriser. Les mesures sélectionnées seront ensuite intégrées dans la planification du projet.

Tableau 5: Priorisation des possibilités d'action et intégration dans la planification du projet

Évaluation des risques (Étape 1)				Possibilités d'action (Étape 2)	Priorisation des possibilités d'action	Intégration dans la planification du projet
					Les mesures identifiées sont-elles adéquates pour le projet? Pourquoi? S'il s'agit de plusieurs mesures: quelles sont les plus adéquates et pourquoi?	Dans quels chapitres de la proposition de projet doit-on intégrer les résultats du climate proofing? Doit-on prévoir d'autres mesures pour s'assurer que le changement climatique sera pris en compte de manière adéquate au moment de la mise en œuvre du projet ? Quelles mesures? (p. ex. nommer un responsable climat)?

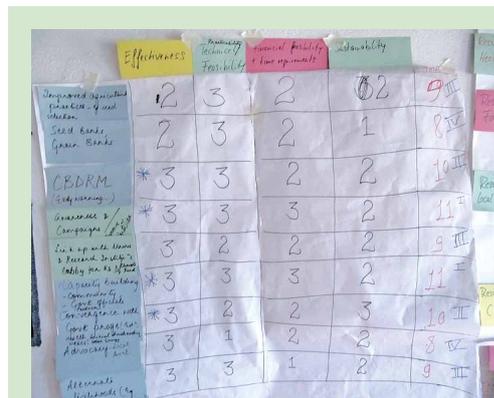
Pour examiner et prioriser les possibilités d'action, on définira tout d'abord les critères d'évaluation qui s'appliquent au projet (efficacité, faisabilité technique et financière pour la durée définie, durabilité etc.). L'importance des divers critères peut varier d'un projet à l'autre. On discutera par conséquent de tous les critères entrant en ligne de compte, puis soit on en sélectionnera un certain nombre, soit on établira une liste prioritaire pour évaluer les possibilités d'action (→ **Module B**).

Après avoir défini les critères d'évaluation, on mesurera à l'aide de ces critères les possibilités d'action identifiées. Chaque mesure est évaluée en fonction de la proportion dans laquelle elle répond au critère : pas du tout (0), pratiquement pas (1), en partie (2), ou entièrement (3). On obtient alors une vue d'ensemble et un total de valeurs (somme) qui serviront ensuite à décider si la mesure est appropriée ou s'il est préférable d'en prioriser d'autres.

Tableau 6: Priorisation de possibilités d'action à l'aide de critères définis

Mesure	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Somme/ Classement
p. ex.	Efficacité	Faisabilité technique	Faisabilité financière	Faisabilité socio-culturelle	Durabilité	

On inscrira ensuite sur le tableau les mesures choisies pour être intégrées dans la planification du projet.



Exemple de priorisation des possibilités d'action

Exemple extrait du second atelier de validation (Népal). Dans la colonne de droite, la somme des points obtenus par chaque possibilité est inscrite en rouge et à côté, en chiffres romains, leur place dans le classement. À gauche, on a placé un * à côté des mesures qui seront intégrées dans la stratégie du projet.

Les résultats sont reportés dans le tableau principal (tableau 5). Les mesures définitivement sélectionnées pour la planification du projet sont retenues dans les documents de planification. Les résultats du climate proofing se reflètent tant dans l'ébauche du projet à la fin de la planification préliminaire que dans la proposition de projet détaillée. En fonction de l'importance que revêt l'adaptation au changement climatique pour le projet, les résultats sont ensuite pris en compte dans la proposition de projet aux niveaux suivants:

- Dans la planification, on devra mentionner pour chaque cas les incidences du changement climatique dans la description de la situation de départ et des risques que cela représente pour la réalisation des objectifs. Si aucune incidence n'est attendue, on le mentionnera également.
- Si des mesures adéquates d'adaptation ou d'atténuation ont été identifiées, elles doivent être prises en compte dans la stratégie de projet (au niveau des activités).
- Lorsque l'adaptation au changement climatique occupe une place importante dans le projet, elle doit être mentionnée dans les objectifs et les extrants. Elle peut figurer dans un ou plusieurs indicateurs d'objectifs ou de extrants, voire même dans l'objectif du projet.

Exemples d'indicateurs d'objectifs

Exemple 1: Des centres de santé sont construits dans une région où l'on s'attend à un accroissement probable des inondations.

Indicateur: Lors du choix du lieu, du style de construction et de l'équipement du centre, on tient compte des scénarios d'inondation pour les 30 années à venir afin d'assurer l'accès au centre et sa fonctionnalité même en situation d'urgence.

Exemple 2: Dans une région semi-aride, on améliore la production agricole. Les prévisions climatiques annoncent un recul constant des précipitations.

Indicateur: En utilisant des méthodes culturales et des variétés nouvelles de cultures/ de plantes cultivées, les paysans améliorent leur récolte de x% et peuvent maintenir cette hausse de productivité malgré un recul de 10% de la moyenne des ressources annuelles en eau.

Lorsque les mesures d'adaptation ou d'atténuation font partie intégrante de la planification, elles sont mises en œuvre lors de la réalisation du projet et mentionnées dans le suivi et les rapports. Ceci est particulièrement valable lorsqu'elles figurent dans un ou plusieurs indicateurs. Mais vu que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation sont encore des domaines peu connus pour de nombreux collaborateurs, on tiendra compte des recommandations suivantes:

1. Formation au début du projet:

Au plus tard au début du projet, les collaborateurs, les partenaires et les représentants du groupe cible impliqués dans la mise en œuvre et le suivi seront – selon les besoins – sensibilisés aux incidences du changement climatique puis informés sur les mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées.

2. Examen régulier de l'évaluation des risques:

Pour chaque projet, il importe de vérifier régulièrement dans le cadre du suivi de effets, si les éléments d'information sur les incidences du changement climatique ou sur le profil de sensibilité des populations concernées ont changé depuis la planification. Il se peut que des études plus exactes aient été effectuées ou que les prévisions climatiques aient changé. La nouvelle évaluation des risques peut demander une adaptation de la planification du projet.

3. Nomination d'un responsable climat:

Afin de s'assurer que le thème soit bien pris en compte dans le déroulement du projet, et afin d'apporter un soutien professionnel aux collaborateurs qui ne sont pas encore familiarisés avec le thème, il pourra s'avérer utile de nommer un responsable du climat au sein du projet, qui aura pour mission:

- de sensibiliser ses collègues et de leur apporter son soutien professionnel,
- de mettre régulièrement à jour les éléments d'information sur les risques climatiques et de les intégrer dans le cadre du suivi de projet,
- de saisir les informations importantes sur les activités, les enjeux et les expériences dans les rapports de projet,
- d'entretenir la communication et d'échanger des informations avec le chargé climat à la Centrale de la Welthungerhilfe.

3.6 Remarques sur le déroulement du climate proofing

Le déroulement du climate proofing dépend du processus concret de planification du projet. C'est à partir de ce processus que l'on décidera par exemple si l'analyse de situation sera plus ou moins approfondie pendant la planification préliminaire, et dans quelle mesure la population cible sera impliquée dans les diverses phases de planification. Ce cadre général est également valable pour le climate proofing.

Indépendamment de ce qui précède, on retiendra ceci:

1. Le climate proofing demande une analyse préliminaire de la documentation:

En général, les partenaires et les collaborateurs n'ont pas encore de connaissances sur les effets ni sur les risques attendus du changement climatique. Afin de fonder la discussion sur des bases solides, il est par conséquent important de collecter les informations pertinentes et, au besoin, de les évaluer.

2. Le climate proofing est pris en compte dans les processus d'analyse et de planification au niveau villageois:

Que la population cible participe dès le début au processus de planification ou qu'elle soit impliquée seulement plus tard au moment de la planification détaillée, le changement climatique peut être pris en compte dans les deux cas. On pourra avoir recours à plusieurs outils participatifs d'analyse et de planification, qui permettront d'identifier les risques

climatiques concrets sur place, de les évaluer avec les populations et de discuter des possibilités d'adaptation.

3. Pour la Welthungerhilfe et ses partenaires, l'atelier de climate proofing fait partie intégrante du processus de planification stratégique:

L'analyse des informations, qui permet d'évaluer le risque climatique puis d'identifier les possibilités d'action, doit se dérouler dans la mesure du possible dans le cadre d'un atelier consacré au climate proofing. La conception du climate proofing devra tenir compte de la profondeur de l'analyse de situation et de l'importance probable que revêtira le changement climatique pour le projet: il pourra être réalisé dans le cadre d'un grand atelier de planification sous forme d'une seule unité d'environ trois heures. Il pourra également faire l'objet d'un atelier séparé d'un ou deux jours. Dans les deux cas, il est important de faire participer toutes les personnes qui joueront plus tard un rôle déterminant dans la mise en œuvre des mesures portant sur le changement climatique, tout en tentant de respecter une participation équilibrée entre les sexes.

(→ **Module B (1.), Module D (2.) et Module C (3.)**)

Welthungerhilfe, Sparkasse Köln Bonn, Code bancaire 370 501 98, Compte 1115

Deutsche Welthungerhilfe e.V., Friedrich-Ebert-Straße 1, D-53173 Bonn, Tél. +49 (0)228 2288-0, Fax +49 (0)228 2288-333, www.welthungerhilfe.de